

N° 19 030524

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU Conseil municipal

DECISION MODIFICATIVE N° 1

Nombre de membres en exercice : 13
Nombre de membres présents : 11
Nombre de suffrages exprimés : 11
Quorum : 7
VOTES : Contre 0
Pour 11
Date de convocation : 26/04/2024

L'an deux mille vingt-quatre, le 3 mai, le Conseil municipal légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Annick FLACHER, le Maire.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214202012-20240503-19030524-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet 06/05/2024
Publication : 06/05/2024

Pour l'autorité compétente par délégation



Objet : Correction erreur dans virement section fonctionnement

Désignation	Diminution sur crédits ouverts	Augmentation sur crédits ouverts
R 021 : Virement de la section de fonctionnement	3 500,00 €	
TOTAL R 021 : Virement de la section de fonctionnement	3 500,00 €	

Certifié exécutoire par Annick FLACHER, le Maire, compte tenu de la transmission en préfecture, le et de la publication le .

A Saint Appolinard, le 03/05/2024.

ont signé les membres présents pour extrait conforme

La secrétaire de séance

ML NAVEZ



Le Maire

A. FLACHER